

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Education formation communication

Université de Strasbourg (déposant)
Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Haute-Alsace

Présentation de la formation

Le master *Education formation communication* de l'université de Strasbourg se donne pour objectifs, d'une part, de former les étudiants à la recherche en sciences de l'éducation et en sciences de l'information et de la communication, d'autre part, de préparer les étudiants à exercer une profession de haut niveau dans les domaines de la formation, de l'intervention socio-éducative et de la vulgarisation scientifique. La formation vise également la poursuite d'études en doctorat.

Assuré en présentiel et organisé en quatre semestres, le master débute par un tronc commun au premier semestre et se poursuit par une spécialisation progressive jusqu'au quatrième semestre.

Quatre spécialités sont proposées au second semestre de la première année et se poursuivent en seconde année : *Conception formation technologie* ; *Communication scientifique* ; *Ingénierie de la formation et des compétences* ; *Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif*. Il existe des passerelles entre les spécialités, hormis pour la spécialité *Communication scientifique*. Chaque spécialité est déclinée en seconde année en parcours portés tantôt par la faculté de sciences de l'éducation, tantôt par la faculté de langues et cultures étrangères, la faculté de médecine ou par l'université de Haute Alsace.

Analyse

Objectifs

La formation se donne pour objectifs, d'une part, de former les étudiants à la recherche en sciences de l'éducation et en sciences de l'information et de la communication, d'autre part, de préparer les étudiants à exercer une profession de haut niveau dans les domaines de la formation, de l'intervention socio-éducative et de la vulgarisation scientifique. Le master vise également la poursuite d'études en doctorat. Les connaissances théoriques (modèles et courants de pensée) et les compétences méthodologiques (qualitatives et quantitatives) et professionnelles (capacité à élaborer une question d'actualité scientifique, conception de dispositifs, gestion de projet, etc.) développées sont explicitement précisées et correspondent effectivement aux référentiels des emplois visés. Les connaissances et compétences nécessaires à la préparation d'un doctorat sont toutefois insuffisamment renseignées.

Organisation
<p>Organisé en quatre semestres, le master débute par un premier semestre (tronc commun) composé de deux unités d'enseignement (UE) de tronc commun, d'une UE méthodologique, d'une UE de Langues et d'une UE enseignement libre. Le deuxième semestre est un semestre d'orientation composé de trois UE de tronc commun, d'une UE enseignement libre et de deux UE de spécialité. Quatre spécialités sont proposées : <i>Communication scientifique</i> ; <i>Ingénierie de la formation et des compétences</i> ; <i>Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif</i>. La seconde année de master est composée de sept à huit UE spécifiques à chaque spécialité. Chaque spécialité est déclinée en parcours portés tantôt par la faculté d'éducation, tantôt par la faculté de langues et cultures étrangères, ou encore par la faculté de médecine ou par l'université de Haute Alsace. Cette ouverture à d'autres composantes ou établissements n'est pas artificielle. Elle s'inscrit dans le cadre de partenariats effectifs entre les différentes composantes, même s'il conviendrait d'accroître les échanges entre certaines spécialités. Si l'architecture du diplôme est bien étayée, la déclinaison des quatre spécialités en dix parcours est sans doute trop ambitieuse dans la mesure où deux des parcours n'ont pas été ouverts de façon continue. Par ailleurs, l'absence de passerelle entre la spécialité <i>Communication scientifique</i> et les autres spécialités est problématique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master est adossé au laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC), laboratoire cohabilité entre les universités de Strasbourg et de Haute Alsace. Le master constitue donc un point d'entrée localement incontournable pour la poursuite d'études en doctorat (en sciences de l'éducation ou en sciences de l'information et de la communication). Toutefois, les écoles doctorales au sein desquelles la poursuite d'études peut se faire ne sont pas mentionnées. Certaines spécialités ont noué des partenariats avec de nombreuses entreprises, des collectivités territoriales, des écoles professionnelles du travail social et des universités allemande, belge ou suisse. Elles sont également en étroite relation avec de nombreuses entreprises qui accueillent les étudiants en stage. Ce master, dans sa configuration bi-disciplinaire, est unique au niveau régional, et la spécialité <i>Communication scientifique</i> n'est proposée que par trois autres universités en France (Bordeaux, Paris 7 et Grenoble), ce qui conforte son attractivité.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de huit maîtres de conférences, de trois professeurs des universités, de deux professeurs certifiés, d'un professeur associé et de cinq professionnels extérieurs. L'équipe est diversifiée et les enseignants-chercheurs sont pour la plupart qualifiés dans les sections sciences de l'éducation et information-communication du comité national des universités. Les intervenants professionnels assurent 87 heures d'enseignement sur un total de 420 heures (soit 21 %), ce qui semble un volume un peu faible pour un master à orientation professionnelle. Il existe un responsable de la mention et un responsable pédagogique par spécialité qui se réunissent à l'occasion de la commission des enseignements de la faculté dans laquelle siègent des représentants des étudiants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le master a accueilli en moyenne, au cours des trois dernières années universitaires, 60 étudiants en première année et 90 en seconde année. La formation est par conséquent attractive, notamment en seconde année. Toutefois, le dossier ne permet pas de mesurer la sélectivité à l'entrée de la seconde année. Les taux de poursuite des étudiants inscrits en première année vers la seconde année sont respectivement de 34 % en 2013-2014 et 40 % en 2014-2015. Ce taux est relativement faible, sans être spécifique à cette formation. Il n'est pas précisé dans le dossier si cela résulte d'abandons, d'échecs aux examens ou d'absence de poursuite dans ce master à l'issue de la première année. Les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études à l'issue du master ne sont pas mentionnés au niveau de la mention, mais à celui des spécialités et des parcours, ce qui ne permet pas immédiatement d'avoir une vue d'ensemble du devenir des diplômés.</p>
Place de la recherche
<p>La formation et l'encadrement des mémoires de master sont assurés par les enseignants-chercheurs du LISEC qui proposent aux étudiants de s'inscrire dans les axes de recherche de l'une des quatre équipes du laboratoire. En raison de la variété des travaux conduits dans les différentes équipes, les étudiants peuvent trouver aisément des sujets de recherche en rapport avec leur projet. Outre l'encadrement des mémoires, les enseignants-chercheurs assurent des enseignements méthodologiques, ainsi qu'un accompagnement dans la rédaction de publications scientifiques. La possibilité est offerte aux étudiants inscrits dans toutes les spécialités de la mention de poursuivre en doctorat, ce qui tend à montrer que la formation n'est pas simplement adossée à la recherche, mais que les étudiants sont effectivement formés à la recherche et par la recherche. L'équipe souligne toutefois des difficultés à assurer le suivi des mémoires de master en raison d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La formation se donne pour objectifs de développer des compétences professionnelles permettant de préparer les étudiants à exercer un emploi dans les domaines de la formation, de l'intervention socio-éducative et de la vulgarisation scientifique. La liste des compétences professionnelles n'est pas précisée au niveau de la mention. Une réflexion sur les métiers n'est pas indiquée, ni la place de la professionnalisation, au niveau de la mention, mais au niveau de chaque spécialité. Pour élaborer leur projet professionnel, les étudiants bénéficient de deux unités d'enseignements (« ateliers projets » et « actualité scientifique ») durant lesquelles ils découvrent différents métiers présentés par des professionnels de différents secteurs d'activités. En deuxième année, trois UE sont centrées sur le projet professionnel et le stage. La place de la professionnalisation est donc très forte dans le cursus de la mention. Il n'existe pas de fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au niveau de la mention mais seulement au niveau de chaque spécialité. Ces fiches sont clairement renseignées : les activités et compétences mentionnées sont en adéquation avec les objectifs de la formation et les emplois identifiés.</p>
Place des projets et des stages
<p>Il n'existe pas d'obligation de réalisation d'un stage en première année même si les étudiants sont encouragés à en faire. En deuxième année, les étudiants doivent suivre un stage de deux à quatre mois crédité de 6 à 21 ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) selon les spécialités. Ces disparités, ainsi que les modalités de suivi et de validation des stages, mériteraient d'être explicitées. Les étudiants peuvent s'appuyer sur la plateforme numérique et sur le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université pour rechercher un stage et établir leur convention de stage. Enfin, plusieurs projets sont à réaliser dont les modalités sont clairement explicitées. Toutefois, ces projets ne figurent pas dans toutes les spécialités.</p>
Place de l'international
<p>Le document indique un nombre croissant d'étudiants étrangers inscrits, sans toutefois préciser ce nombre. Sur la période 2012-2016, sept étudiants sont partis étudier au Brésil, au Canada ou au Japon. Ce nombre semble plutôt faible alors même que la faculté des sciences de l'éducation est liée par vingt-deux contrats bilatéraux avec des universités étrangères.</p> <p>Les langues utilisées pour l'enseignement ne sont pas précisées, sauf pour la spécialité <i>Conception formation technologie</i> (10 % des enseignements en anglais). En première année, les étudiants doivent suivre et valider une UE de langue étrangère (3 ECTS) dont la durée et les modalités de validation ne sont pas précisées. Certaines spécialités de seconde année proposent des voyages d'étude à l'étranger ou une participation tout à fait opportune à des manifestations scientifiques (écoles d'été, séminaire franco-allemand). Il conviendrait de renforcer les enseignements disciplinaires en langue étrangère pour atteindre l'objectif de maîtrise d'une langue étrangère.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'accès à la première année de master est de plein droit pour les titulaires d'une licence de sciences de l'éducation, sauf pour la spécialité <i>Communication scientifique</i> qui requiert de ses primo-entrants une licence de sciences de la nature et de la vie, une licence de mathématiques ou une licence de sciences de l'éducation sous condition d'avoir acquis 120 ECTS dans le champ des sciences de la nature. Ces différences de modalités de recrutement entre spécialités ne contribuent pas à un fonctionnement harmonieux au niveau de la mention. En seconde année, le recrutement se fait sur la base d'un dossier et éventuellement d'un entretien. Le nombre de candidatures reçues n'est pas indiqué. Il est donc impossible de juger de la sélectivité de la formation. Aucun dispositif spécifique de mise à niveau ou favorisant l'orientation et la réussite des étudiants n'est, semble-t-il, proposé en première année. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont toutefois proposés en seconde année. Il existe des passerelles entre les spécialités, sauf entre la spécialité <i>Communication scientifique</i> et les autres.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est exclusivement proposée en présentiel et est accessible en formation continue. Il n'est pas fait état, dans le dossier d'autoévaluation, d'adaptation des enseignements pour les étudiants de première année ayant des contraintes particulières (handicap, salariés, etc.). Aucun étudiant n'a déposé de dossier de validation des acquis de l'expérience en première année et les demandes, dont le nombre n'est pas précisé, ne concernent que la spécialité <i>Ingénierie de la formation et des compétences</i>. La place du numérique se limite pour l'essentiel en première année au suivi et à la validation d'un cours en ligne, et au dépôt de ressources sur une plateforme numérique. En seconde année, des modalités d'enseignement particulières sont en place de manière à accommoder les étudiants salariés : possibilité d'étalement de la formation sur plusieurs années, cours concentrés en début de semaine pour permettre de suivre la formation en alternance, intégration des outils numériques.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation (nature des épreuves, crédits ECTS) sont explicitement indiquées et variées (contrôle continu, épreuve écrite, oral). Les modalités de délivrance des ECTS sont également adéquates (30 ECTS par semestre), et les règles de compensation des notes au sein d'une même unité d'enseignement et d'un même semestre sont conformes à la réglementation. Le jury d'examen est harmonieusement composé de l'ensemble des responsables de formation (spécialités et parcours) et d'unités d'enseignement (y compris les intervenants extérieurs). Le jury exerce pleinement son rôle d'ajustement des notes et examine les situations particulières. Le jury respecte la réglementation en se réunissant à l'issue de chaque semestre. Un jury de diplôme se réunit en septembre pour valider l'ensemble des résultats.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'y a pas de modalités de suivi de l'acquisition des compétences en première année. Les modalités de suivi en place au niveau de la seconde année, lorsqu'elles existent, sont très variables : aucun suivi n'est explicitement mentionné dans la spécialité <i>Communication scientifique</i>, par exemple, mais on relève l'utilisation de différents outils (LinkedIn, Viadeo et e-portfolio Mahara) pour la spécialité <i>Conception formation technologie</i>. Il n'existe pas de supplément au diplôme rédigé au niveau de la mention. En revanche, le supplément au diplôme par spécialité est complet et fournit une description du cursus et des compétences acquises en complète adéquation avec les objectifs de la formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (ORESIFE). Faute de ressources humaines suffisantes, la composante ne réalise pas d'enquête annuelle et systématique. Certaines spécialités s'appuient sur des associations d'anciens étudiants pour assurer ce suivi. La collecte des données apparaît très hétérogène et ne garantit pas une lecture fiable des résultats tirés des enquêtes d'insertion professionnelle. Il conviendrait de s'assurer de plus de régularité et de rigueur dans le suivi des diplômés, les protocoles de collecte et la diffusion des résultats.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la mention de master dans le but de faire évoluer la formation par des évaluations et des bilans réguliers. La composition du conseil n'est cependant pas précisée et la participation des étudiants n'est pas mentionnée. Le conseil se réunit chaque année et fait le bilan de l'année passée pour revoir éventuellement l'organisation pédagogique de la formation.</p> <p>Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants prennent la forme d'un questionnaire adressé chaque année aux étudiants. L'interrogation par questionnaire n'est sans doute pas la plus appropriée pour une formation dont les effectifs par spécialité sont relativement faibles. Il n'est pas précisé quelles évolutions de la formation ont découlé directement de l'analyse des résultats de ces enquêtes. Toutefois, de nombreux points d'amélioration, souvent très pertinents, sont suggérés dans les différentes rubriques du dossier d'autoévaluation. Les modalités de l'autoévaluation de la formation ne sont pas non plus précisées.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation pluridisciplinaire offrant de nombreux débouchés professionnels.
- Nombreux partenariats scientifiques et professionnels.
- Equipe pédagogique pluridisciplinaire et qualifiée.

Points faibles :

- Spécialité *Communication scientifique* insuffisamment intégrée au niveau de la mention et nombre trop élevé de parcours offerts dont deux ne semblent pas attractifs et ne sont pas systématiquement ouverts faute d'étudiants.
- Taux de poursuite entre la première et la seconde année faible.
- Volume d'enseignement en langue vivante étrangère trop faible dans certains parcours.

Avis global et recommandations :

Le dossier d'autoévaluation du master *Education formation communication*, déposé par l'université de Strasbourg, comporte 176 pages (hors annexes) et une description en cinq parties du master, dont les quatre dernières correspondent aux quatre spécialités. Cette structuration du dossier d'autoévaluation brouille la lisibilité de la mention.

Le master *Education formation communication* présente une architecture originale en raison du caractère pluridisciplinaire des enseignements académiques et professionnels. Toutefois, la trop forte diversification de l'offre avec de très nombreux parcours fragilise l'ensemble de la mention, comme cela avait été déjà pointé lors de la précédente évaluation de l'AERES. La spécialité *Communication scientifique* est trop peu ouverte aux étudiants ayant reçu exclusivement une formation en sciences humaines et sociales. Il faudrait s'interroger sur la place de cette spécialité au sein de la mention, soit en resserrant les liens entre cette spécialité et les trois autres, soit en ouvrant la spécialité dans une autre mention. Par ailleurs, il conviendrait de renforcer l'accompagnement et l'encadrement des étudiants pour accroître les taux de réussite en première année. Enfin, il serait sans doute pertinent de poursuivre l'ouverture à l'international de la formation en proposant, au minimum, une unité d'enseignement de langue vivante étrangère obligatoire par semestre et davantage d'enseignements disciplinaires en anglais.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Education formation communication*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr